SERVICE FLEX ANNULATION
SANS JUSTIFICATIF

PRÉVOYEZ
L'IMPRÉVU

Le service d'exception pour
une flexibilité absolue.
Une exclusivité Antilles Exception



Assur' EXCEPTION by meetch

Une réponse en ✓ **24h** et un remboursement garanti en ✓ **48h.**

Couvre les annulations, les arrivées tardives et les interruptions de séjour.

SERVICE FLEX ANNULATION
SANS JUSTIFICATIF

Même si vous avez préparé avec soin vos vacances en famille ou entre amis, il peut arriver que des événements indépendants de votre volonté vous obligent à annuler votre voyage.

Réservez sans aucune crainte, notre service Flex vous offre la liberté totale d'annuler votre séjour, sans justificatif, jusqu'à 24h avant le début de votre départ, vous êtes remboursés à 90%.

Plus d'hésitation possible, lancez vous !

Assur' EXCEPTION by meetch

Bonne nouvelle : vous pouvez souscrire à Assur'Exception jusqu'à 48h après la réservation de votre voyage.

Une question ? Votre conseiller en séjour est là pour vous accompagner et vous expliquer tout ça de vive voix.

Partez léger,
on s'occupe du reste.

ANNULATION



**Un conseil,
une question ?**

Votre conseiller en séjour
est là pour vous

Un doute sur votre situation ?
Il vous explique tout
simplement, de vive voix.



**Pas encore
décidé ?**

Vous avez jusqu'à 48h
après votre réservation

Pas besoin de vous décider
dans la seconde. Le temps
d'y réfléchir tranquillement.

Assur'
EXCEPTION
by meetch

VOUS ÊTES COUVERT, AINSI QUE TOUS LES PARTICIPANTS AU SÉJOUR.

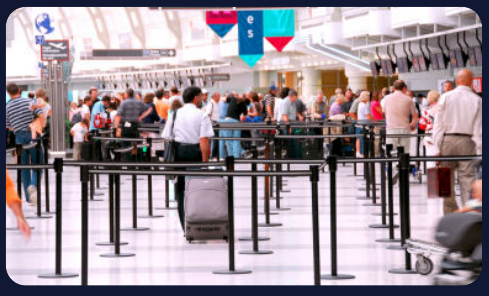
Même préparées avec soin, vos vacances entre proches peuvent subir un imprévu indépendant de votre volonté. Sécurisez votre séjour avec l'option Flex et annulez jusqu'à la veille du départ. Voici la liste de nos garanties :

PROFESSSIONNEL



- **Licenciement économique**
- **Rupture conventionnelle**
- **Obtention d'un emploi**
- **Mutation professionnelle nécessitant un déménagement**
- **Refus des congés payés par l'employeur**
- **Suppression ou modification des dates de vos congés payés ou ceux de votre conjoint**
- **Annulation d'un rendez-vous professionnel**

DIVERS



- **Catastrophes naturelles**
- **Mouvements sociaux**
- **Grève des transports**
- **Grève du personnel de la compagnie aérienne**
- **Acte de piraterie aérienne**
- **Attentats, actes de terrorisme, émeutes**
- **Pollution suite à un accident industriel**
- **Grève des raffineries**
- **Annulation en cas de faillite de la compagnie aérienne (liquidation judiciaire)**
- **Refus de la prise en charge de la cure par la Sécurité Sociale**
- **L'annulation d'une cure qui aurait été acceptée par l'Assurance Maladie**
- **Autre événement aléatoire**

ANNULATION

Assur' EXCEPTION by meetch

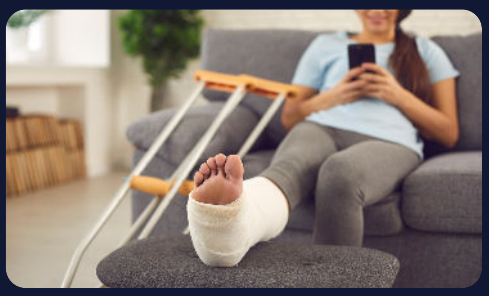
Bonne nouvelle : vous pouvez souscrire à Assur'Exception jusqu'à 48h après la réservation de votre voyage.

Une question ? Votre conseiller en séjour est là pour vous accompagner et vous expliquer tout ça de vive voix.

VOUS ÊTES COUVERT, AINSI QUE TOUS LES PARTICIPANTS AU SÉJOUR.

Réservez sans crainte ! Un imprévu personnel ou professionnel est vite arrivé. Le service Flex vous permet d'annuler sans justificatif jusqu'à 24h avant le départ avec 90 % de remboursement. Voici la liste de nos garanties :

SANTÉ



- **Maladie ou accident grave, décès**
- **Complications dues à l'état de grossesse (jusqu'à la 32ème semaine)**
- **Convocation pour fécondation in vitro**
- **Contre-indication et suite de vaccin**
- **Convocation pour une greffe d'organe**

PERSONNEL



- **Divorce, séparation ou rupture de PACS**
- **Vol de papiers d'identité**
- **Vols dans vos locaux professionnels ou privés**
- **Annulation d'une des personnes vous accompagnant**
- **Convocation devant un tribunal judiciaire**
- **Convocation à un examen de rattrapage**
- **Convocation en vue d'adoption d'enfant**
- **Autres convocations**
- **Dommages graves liés à votre véhicule (96h avant votre départ)**
- **Dommages graves d'incendie, explosion, dégâts des eaux ou causés par les forces de la nature**
- **Vol ou dommages graves liés à votre caravane ou camping-car**

ANNULATION

Assur' EXCEPTION by meetch

Bonne nouvelle : vous pouvez souscrire à Assur'Exception jusqu'à 48h après la réservation de votre voyage.

Une question ? Votre conseiller en séjour est là pour vous accompagner et vous expliquer tout ça de vive voix.

SOYEZ BIEN COUVERT AVEC NOTRE MULTIRISQUE









RETOUR ANTICIPÉ	
En cas d'hospitalisation ou décès d'un membre de la famille	Titre de transport Retour* (max. 750 €) + Taxi de liaison**
En cas de sinistre au domicile	
Retour impossible	Max 150 € /nuit/personne et 5 nuits max (franchise : 1 nuit)
Chauffeur de remplacement	Titre de transport * ou Chauffeur
Assistance juridique	Honoraires : 5 000 € ; Caution pénale : 10 000 €
Frais de recherche et de secours en mer et en montagne	Max 4 500 €
Frais de secours sur piste	Max 4 500 € par pers./ Max 9 000 € par événement
Transmission de messages urgents	Frais réels
Soutien psychologique suite à la mise en quarantaine	2 entretiens par évènement
Soutien psychologique suite à la mise en quarantaine	2 entretiens par évènement
Forfait téléphonique local	Max 50 €
Avance de fonds	Max 1 500 €
Papiers officiels	Frais d'envoi
Mise en relation avec un spécialiste suite sinistre au domicile	Max 200 €
Garde malade	20 heures maximum
Garde d'enfants	20 heures maximum
Livraison de médicaments	Frais de livraison
Soutien pédagogique de votre enfant mineur	15 heures par semaine (maximum 1 mois)
Garde d'animaux domestiques	10 jours maximum
Aide-ménagère	10 heures maximum réparties sur 4 semaines
Livraison de repas et de courses ménagères	Frais de livraison (15 jours maximum)
Confort hospitalier	Location de TV Max 100 €
Visite d'un proche en cas d'hospitalisation de plus de 7 jours	Titre de transport aller-retour* + Frais d'hôtel Max. 150 € par nuit/par personne/Maxi 10 nuits

MISE EN OEUVRE GARANTIES CONSÉCUTIVES À L'UTILISATION D'UN ENGIN À MOTEUR (CF.EXCLUSIONS)	
Prise en charge	10 000 € maximum / Franchise 250 € par personne

* en train 1ère classe ou avion de ligne classe économique ;
** Transfert Hôtel/Aéroport/Gare/Domicile

MULTIRISQUE

SOYEZ BIEN COUVERT AVEC NOTRE MULTIRISQUE







Alexandre
Service client

“C'est la garantie que je recommande le plus naturellement à mes clients. Elle offre une vraie tranquillité d'esprit, sans les lourdeurs administratives qu'on connaît ailleurs. Le jour où un imprévu survient, tout va vite et c'est exactement ce qu'on attend d'une assurance.”

MULTIRISQUE

TÉLÉCONSULTATION	
Conseils Voyage et informations médicales 24h/24	Frais réels

RETOUR IMPOSSIBLE	
Frais de prolongation de séjour	Frais d'hôtel Max. 150 € par nuit/par personne Maxi 10 nuits

ASSISTANCE VOYAGE	
Poursuite de voyage	Titre de transport Retour* + Taxi de liaison**+ Frais d'hôtel Max. 150 € par nuit/par personne/Maxi 5 nuits

FRAIS MÉDICAUX HORS DU PAYS DE RÉSIDENCE	
France, Europe et Pays Méditérranéen	75 000 € / Franchise 250 € par personne
Reste du monde	150 000 € / Franchise 250 € par personne
Soins dentaires d'urgence / Test COVID	250 € / 100 €

AVANCE SUR FRAIS MÉDICAUX HORS DU PAYS DE RÉSIDENCE	
France, Europe et Pays Méditerranéens	75 000 € / Franchise 250 € par personne
Reste du monde	150 000 € / Franchise 250 € par personne
Envoi de médicaments	Frais d'envoi
Envoi de prothèses	Frais d'envoi

RAPATRIEMENT DE CORPS	
Frais de transport du corps	Frais réels
Frais liés aux soins de conservation	Frais réels
Frais de cercueil ou d'urne	Max 2 500 € Titre de transport aller-retour* + Frais d'hôtel Max. 150 € par nuit/par personne/ Max 4 nuits
Formalités décès et reconnaissance de corps	

GARANTIE ASSISTANCE « COVID »	
Suspension de séjour	Hébergement : jusqu'au jour du retour possible, avec un maximum de 10 nuits à Max 150 € par personne. Titre de transport Retour Max 750 € par personne + Taxi de liaison
Retour différé	
Conséquences d'une mise en quarantaine	

RAPATRIEMENT	
Rapatriement ou transport sanitaire (y compris en cas de COVID)	Frais réels
Rapatriement des personnes accompagnantes	Titre de transport Retour* + Taxi de liaison**
Rapatriement des enfants de moins de 18 ans	Titre de transport Retour* + Taxi de liaison**